

Tarification annuelle de la prise en charge en Accueil de jour

Au 01/03/2018

Prix de journée : 49,55 €

Facturation en cas d'absence non signalée : 30,00 €

(Le repas de midi est inclus).

Participation pour frais de transport : sur justificatifs, dans la limite de 11,79 €

Les usagers peuvent bénéficier d'une prise en charge dans le cadre de l'Accueil de jour concernant le versement de l'APA à domicile